

# Le Jardin botanique du Mazet-Saint-Voy



1. - Étage constitué par une végétation forestière où se mélangent feuillus (plus abondants à la base de l'étage) et conifères (majoritaires au sommet de l'étage). C'est dans nos régions l'étage de la hêtraie - sapinière, le hêtre et le sapin étant les espèces les mieux adaptées a priori aux conditions climatiques de ces altitudes.

Christian GROSCLAUDE

**I**l peut, à première vue, paraître incongru de parler dans les *Cahiers du Mézenc* d'un jardin situé à trente kilomètres de cette montagne ; mais ce qui suit vous montrera qu'il n'en est rien.

C'est en 1987 qu'a été créé le Jardin botanique, sur un terrain communal inutilisé de 1,7 hectares. Ce terrain situé au centre du village en bordure d'un petit ruisseau ne tentait pas les promoteurs immobiliers pour diverses raisons et notamment les risques d'inondation. En revanche, la configuration très variée du terrain, comportant une côte sèche, un boqueteau d'aulnes, une vaste prairie et des zones marécageuses, se prêtait parfaitement à l'installation d'un jardin botanique.

Le Jardin a donc été aménagé progressivement depuis sa création et cela grâce aux efforts de la municipalité du Mazet qui en assure l'entretien, et grâce aux bénévoles de l'association *Environnement et Patrimoine* du Mazet, à qui est confiée la gestion.

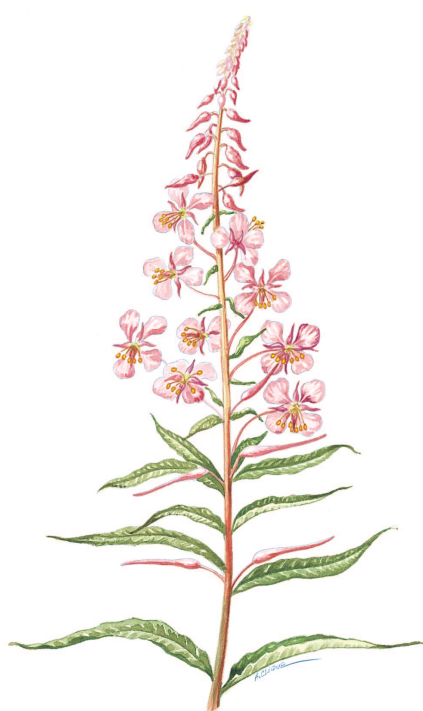
À l'origine, nous voulions regrouper dans le Jardin les plantes spontanées les plus importantes ou les plus courantes de la région, c'est-à-dire les plantes ubiquistes, celles que l'on rencontre partout et auxquelles, de ce fait, on ne prête, hélas, plus guère d'attention, mais aussi et surtout les espèces caractéristiques de ce que les botanistes appellent *l'étage montagnard*, étage qui se situe approximativement entre 900 et 1600 mètres d'altitude<sup>(1)</sup>. Mais il s'est rapidement avéré que nous ne pouvions pas nous limiter au projet initialement défini ; en effet, que fallait-il entendre par *la région* ? On ne pouvait se limiter au plateau Vivarais-Lignon (où est précisément situé le Mazet), au risque d'éliminer tout le massif du Mézenc. La *région* ne pouvait pas non plus être comprise comme l'entité administrative désignant l'Auvergne, ce qui aurait éliminé le département de l'Ardèche. Enfin, se limiter à l'étage montagnard (puisque le Mazet est situé à 1000 mètres d'altitude) nous aurait privés d'espèces de l'étage supérieur, l'étage *subalpin*

(1600-2300 m), peu représenté il est vrai, mais figurant tout de même sur quelques sommets (dont le Mézenc) dépassant les 1600 mètres<sup>(2)</sup>. Pour toutes ces raisons, nous avons donc décidé d'installer dans le Jardin le plus grand nombre de plantes provenant d'une large zone incluant notamment le Mézenc et la Haute-Ardèche. L'expérience nous montra en outre qu'il fallait se garder d'exclure certaines plantes au prétexte qu'elles n'auraient pas pour origine la zone ainsi définie. Sinon, nous aurions dû exclure bien des espèces venues d'ailleurs comme, par exemple, les espèces forestières utilisées dans des essais de reboisement et même les Epicéas ou les Mélèzes naturalisés chez nous mais qui, on le sait, n'existaient pas à l'origine dans le Massif central.

C'est donc une flore très variée que l'on trouve actuellement dans le Jardin botanique du Mazet, flore spontanée mais aussi subspontanée ou parfois encore espèces cultivées dans des jardins particuliers et présentant un certain intérêt. Puis, récemment, nous avons implanté dans le Jardin des espèces d'origine alpine qui n'existent pas à l'état spontané dans nos régions, comme le Rhododendron ferrugineux, la Gentiane de Koch ou encore le Pin arolle.



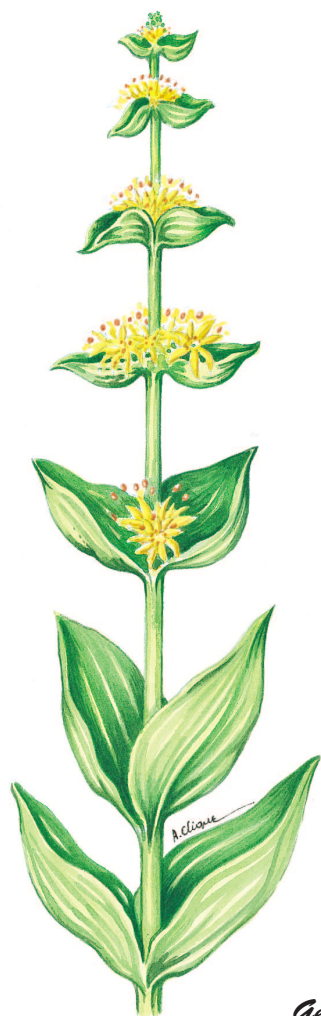
*Reine des Prés*



*Epilobe*

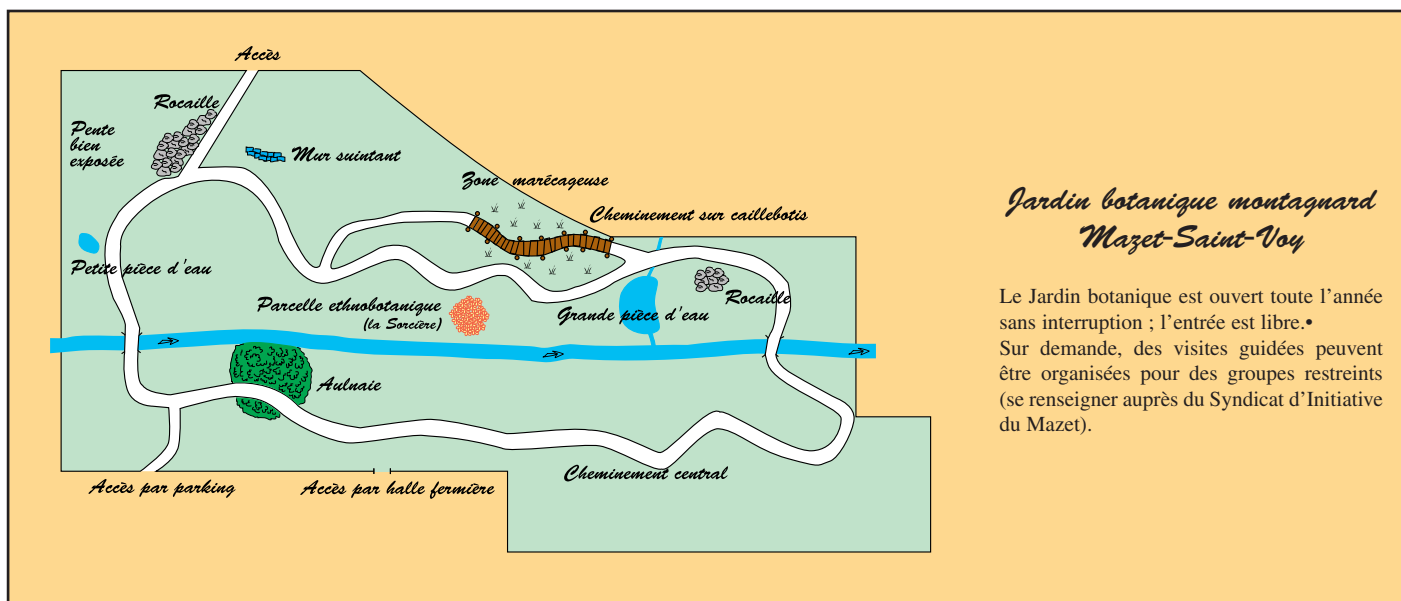
On peut bien sûr se demander à quoi peut servir un Jardin botanique. Sans insister sur l'intérêt économique de cette réalisation (le Jardin attire des touristes dans le village), ce Jardin botanique, comme tout autre, a un rôle pédagogique évident : il reçoit en effet beaucoup de visiteurs (dont le nombre ne peut être calculé puisque l'entrée est libre et ouverte à tous), et notamment des enfants d'âge scolaire. Chacun peut y développer son esprit d'observation et apprendre l'usage des plantes mais aussi leurs dangers. Ainsi, une parcelle *ethnobotanique*, au centre de laquelle trône une sorcière, regroupe diverses plantes utilisées jadis en sorcellerie. Le Jardin botanique peut aussi jouer un rôle dans la conservation d'espèces rares et menacées, joignant ainsi ses efforts à ceux des organismes officiels existant. Enfin, le Jardin botanique est un lieu de promenade très agréable, surtout en mai et juin lorsque la floraison des diverses espèces est à son apogée.

2. - L'étage subalpin est un étage de transition entre la forêt et les landes et pelouses de l'étage supérieur alpin.



*Gentiane*

Sur un plan plus pratique, il faut préciser que les plantes sont installées dans des placettes cultivées et entretenues, isolées ou groupées. Chaque plante possède une étiquette mentionnant son nom français le plus courant, son nom scientifique (binôme latin) et sa famille botanique, ainsi qu'un numéro d'ordre renvoyant à une notice sommaire disponible au Syndicat d'Initiative du Mazet sur laquelle sont mentionnées les différentes espèces, au nombre d'environ quatre cents. D'autres plantes croissent spontanément dans les parties non cultivées du Jardin. Il s'agit souvent de plantes très communes (Pâquerette, Ortie, etc.). Lorsque cela est possible et notamment lorsqu'un grand nombre d'individus de la même espèce sont rassemblés sur une petite surface, on procède pendant la période de floraison à un dégagement de la végétation environnante et à la pose d'une étiquette temporaire (Cardamine des prés, Angélique des bois, etc.). Naturellement, certaines plantes, bien que signalées dans la notice du Jardin, peuvent ne pas être visibles lors de la visite : c'est le cas notamment de celles qui subsistent à certaines périodes à l'état de bulbes souterrains (Crocus, Jonquilles).



*Jardin botanique montagnard  
Mazet-Saint-Voy*

Le Jardin botanique est ouvert toute l'année sans interruption ; l'entrée est libre. • Sur demande, des visites guidées peuvent être organisées pour des groupes restreints (se renseigner auprès du Syndicat d'Initiative du Mazet).